



Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 1/10

## Claude Handschin

Genre de média: Imprimé

Tirage: 5'271

Parution: mensuel

Type de média: Médias populaires

## Claude Handschin texte

L'enfance de Claude Handschin se déroule à Genève pendant les années 1940, dans un foyer marqué par la pauvreté et l'alcoolisme. A l'âge de six ans, il est placé d'autorité par l'Etat, ainsi que ses sœurs, dans une maison de l'Armée du Salut, tandis que son frère rejoint une famille de maraîchers. Loin de ses parents, il découvre la discipline des orphelinats et l'absence d'affection, avant d'être transféré en Suisse alémanique, où la barrière de la langue et la rigueur de la vie institutionnelle ajoutent un terrible isolement au désarroi. Privé de la présence de sa mère, décédée en 1947, et séparé d'un père impuissant face aux décisions des autorités, il grandit dans un sentiment d'abandon et de solitude. Pourtant, il conserve le souvenir de quelques instants lumineux: une visite de son père, les complicités d'orphelinat, la pratique du sport ou de petites échappées culturelles. A plus de quatre-vingts ans, Claude Handschin revient sur cette enfance et sur la blessure indélébile laissée par le placement forcé, dans son livre Un parmi 100'000: une enfance volée (avec Maud Foucaut, 2018) dont nous publions ici un extrait avec l'aimable concours de l'éditeur Slatkine.







Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 2/10



Genre de média: Imprimé

Tirage: 5'271

Parution: mensuel

Type de média: Médias populaires





Sept mook Magazine 1004 Lausanne 026/ 347 27 77 https://www.sept.info/ Genre de média: Imprimé Type de média: Médias populaires Tirage: 5'271 Parution: mensuel



Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 3/10

es tout premiers souvenirs remontent à l'époque où j'habitais rue de la Ferme, à Genève. Nous sommes en 1939 et j'ai trois ans. L'Allemagne voisine vient d'entrer en guerre avec la Pologne. Le III<sup>e</sup> Reich veut étendre son emprise sur l'Europe, constituer son «espace vital». En Suisse, pour faire face à ces tensions inquiétantes, le Conseil fédéral nomme le général Guisan, qui déclare la mobilisation générale le 1er septembre: 430'000 hommes et 200'000 membres du service complémentaire sont appelés sous les drapeaux. Dans les heures qui suivent l'appel, ils prennent leur paquetage et quittent leur famille. Mon père en fait partie. Enfant, je suis évidemment bien loin de ces considérations et la rue de la Ferme est pour moi synonyme d'excellents souvenirs. C'est le temps de l'insouciance et de la belle camaraderie. Mon innocence n'a pas encore été fracassée par la dure réalité de la vie et de l'histoire. Même si la Suisse est épargnée, la guerre est omniprésente autour de nous. En 1939, aux prémices du conflit, je suis souvent seul dans la rue malgré mon jeune âge, à jouer et vagabonder. Ma mère a mieux à faire que d'avoir ses enfants sur le dos à la maison. Les hommes sont déjà mobilisés: papa est parti et elle se retrouve seule à faire tourner la maison. Cela peut paraître étonnant de nos jours, mais en ce temps-là, il n'y avait rien d'étrange à ce qu'un enfant en bas âge joue seul dans la rue. J'admets bien volontiers que les choses devaient être difficiles à gérer pour les adultes. Ce furent pour eux

des années d'angoisse et de tourment. A cinq ou six ans, j'étais donc plus souvent dehors avec les copains qu'à l'école. Ma mère, bien que sévère, voire violente, s'en inquiétait d'autant moins que, pour s'extraire de ses trop grandes difficultés et de sa solitude, elle avait commencé à abuser de l'alcool et ses périodes de lucidité étaient probablement réduites.

A l'époque, en Suisse, ce genre de « déviance » était vite repérée. L'Etat fédéral voulait «sauver» ses enfants, en faire de bons citoyens et de solides adultes: de braves petits Helvètes modèles. C'est ainsi que la Confédération, depuis la fin du XIXe siècle s'est arrogé le droit de placer les enfants issus de familles dites «non convenables». Non convenable sous-entendait pour eux: un enfant qui fait un peu trop l'école buissonnière, des parents maltraitants, alcooliques ou tout simplement handicapés (et à ce titre considérés comme incapables), des femmes de petite vertu, des enfants chapardeurs... Si vous remplissiez ne serait-ce qu'un seul de ces critères et que votre famille ne roulait pas sur l'or, alors vous étiez susceptible de devenir un enfant «à placer». Les autorités ont ainsi placé, souvent de force, plus de 100'000 enfants et adultes dans des institutions, des internats ou des familles d'accueil, et ce jusque dans les années 1980. Je fus l'un de ces 100'000.

Peut-être ne connaîtrai-je jamais exactement les raisons de mon placement, si ce n'est au supplice d'un long et rude combat avec l'administration. Cependant, j'imagine aisément que mes menus



Ecoutez le récit de Claude Handschin en scannant le code QR avec votre téléphone ou votre tablette.



Sept mook Magazine 1004 Lausanne 026/ 347 27 77 https://www.sept.info/ Genre de média: Imprimé Type de média: Médias populaires Tirage: 5'271 Parution: mensuel «Je fus Fun de ces 100'000.»

Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 4/10

larcins, mes absences scolaires récurrentes, ma présence remarquée dans les rues, additionnés au fait que ma mère avait un comportement violent et un penchant pour la bouteille (de même que mon père), ne pouvaient que me conduire au placement d'office selon les critères de l'époque. L'Etat s'est donc occupé de me remettre sur le «droit chemin».

Je n'ai aucun souvenir du moment précis où j'ai été arraché à ma famille. Je ne saurais dire si cela s'est fait dans les pleurs, la souffrance ou la plus parfaite indifférence. Qui est venu chez moi m'arracher à mon foyer? Comment ma mère a-t-elle réagi? A-telle seulement essayé de me retenir, de plaider sa cause, de demander un sursis? Je n'en sais strictement rien, et ce vide, ce noir absolu sur l'un des événements les plus marquants de mon histoire, laisse en moi un trou béant. Ce que je sais, c'est que toute la fratrie a subi la séparation. Mon frère Frédéric, âgé de onze ans environ, a été placé dans une très gentille famille de maraîchers à la Praille. Il a été bien accueilli et même protégé par ce couple. A cette époque, la Praille n'était pas le grand centre commercial que nous connaissons aujourd'hui, mais un immense champ cultivable, et ce couple de maraîchers gérait la production de l'une des parcelles. Mon frère les aidait de temps à autre et garde un bon souvenir de cette famille d'accueil. Mes sœurs cadettes, Jeannette et Josette, ainsi que moi avons été placés en 1943 dans une maison de l'Armée du Salut au Bachet-de-Pesey, à mi-chemin entre Carouge et

Perly. Nous étions plusieurs enfants dans cet orphelinat, qui restait toutefois à taille humaine.

Mon placement dans cet orphelinat, que nous surnommions aussi «l'Armée sans fusils», me laisse, aussi étrangement que cela puisse sembler, un souvenir plutôt agréable. J'y ai bénéficié d'une structure éducative qui me faisait défaut à la maison, d'une bande de copains et de pas mal de liberté. Les journées s'organisaient presque comme dans n'importe quelle famille. Le matin, après une toilette sommaire, nous prenions notre petit déjeuner dans la salle commune. Nous avions droit aux bonnes confitures réalisées avec les fruits du verger. Après le petit déjeuner, chacun avait une tâche précise à accomplir en fonction de son âge. Pour ma part, alors âgé de sept ans, je devais débarrasser la table. Nous nous occupions ensuite de faire notre lit et de ranger nos affaires. Sept ans, c'est bien jeune pour se prendre ainsi en charge, mais à l'époque nous étions autonomes à un point inimaginable aujourd'hui, car cette autonomie précoce était indispensable. Une fois ces menues besognes indispensables au vivre-ensemble effectuées, il était temps d'aller en cours. Moi qui avais tant rechigné à le faire, préférant traîner dans la rue, je découvrais un certain plaisir (relatif, certes) à m'y rendre, même si mes notes restaient souvent bien en deçà de ce qu'elles auraient pu être. La semaine à l'orphelinat s'écoulait paisiblement entre les tâches ménagères, l'école, les jeux et les nombreuses activités dont les



Sept mook Magazine 1004 Lausanne 026/ 347 27 77 https://www.sept.info/ Genre de média: Imprimé Type de média: Médias populaires Tirage: 5'271 Parution: mensuel



Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 5/10

officiers salutistes nous faisaient bénéficier. Hormis le fait non négligeable que nous ne recevions aucune affection, j'aurais presque pu penser vivre au sein d'un véritable foyer.

Notre mère venait nous rendre visite, mes sœurs et moi. Elle n'était pas démonstrative et nous ne recevions guère de marques d'affection (la seule dont je me souvienne remonte à la fois où mon frère et moi sommes allés au Palais des expositions sans lui demander l'autorisation: elle a dû croire à une fugue et, à notre retour, elle fut tellement soulagée que j'ai eu droit à un câlin et à un bol de porridge...). Je pense qu'au stade de désespoir dans lequel elle se trouvait, elle n'avait ni la force ni l'envie de nous témoigner son amour par un contact physique. Peut-être, d'ailleurs, ne savait-elle pas comment faire parce qu'ellemême n'en avait jamais eu, gamine. Comment en vouloir à une mère de ne pas offrir de tendresse si elle-même n'en a jamais reçu? L'époque voulait ça. Rares étaient les enfants à connaître les démonstrations d'affection qui nous semblent si évidentes de nos jours.

Un jour, une photographie a été prise lors d'une de ses visites. On peut apercevoir ma mère, mes sœurs Josette et Jeannette, et moi. C'est mon frère qui a conservé ce cliché dont j'ai longtemps oublié l'existence. Quand je l'ai retrouvé, j'ai découvert au dos une mention manuscrite de ma mère: «Pardonnezmoi.» Durant les années passées à l'orphelinat de l'Armée du Salut, je ne savais rien de ses remords

et de ce qui la torturait intérieurement. J'étais simplement ce petit garçon privé de parents. Ce petit garçon sans maman pour le prendre dans ses bras. Ce petit garçon sans amour pour le consoler et sécher ses larmes quand il avait peur du noir ou qu'il s'était écorché le genou. Ce petit garçon qui grandissait sans l'attention bienveillante d'une mère. Ce petit garçon qui voyait maman s'enfuir de nos rencontres hebdomadaires après quelques dizaines de minutes seulement, pour filer on ne sait où.

Et un jour, j'ai su...

Un dimanche, une fois les visites terminées, l'officier nous a emmenés en promenade pour nous dégourdir un peu les jambes. En sortant de l'orphelinat, nous avons longé une route depuis laquelle on pouvait apercevoir en contrebas un chalet faisant office de bistrot. Les hommes s'y rendaient régulièrement pour boire des verres après une journée de travail harassante ou après le culte du dimanche. Devant moi, mes petits camarades regardaient avec insistance en direction du chalet, riant sous cape. L'un deux se retourna alors vers moi en souriant et me dit:

– Dis donc, Claude! C'est pas ta mère qu'on voit en bonne compagnie?

Surpris, je tournai la tête et vis alors ma maman. Manifestement ivre, elle dansait sans retenue sur le trottoir, laissant le regard et les rires des hommes l'avilir. Ce fut la dernière fois que je la vis. Ce fut ma dernière image d'elle: celle d'une femme ivre



Sept mook Magazine 1004 Lausanne 026/ 347 27 77 https://www.sept.info/ Genre de média: Imprimé Type de média: Médias populaires Tirage: 5'271 Parution: mensuel «Je fus Fun de ces 100'000.»

Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 6/10

dansant sur un trottoir et laissant glisser sur elle les rires des enfants, le regard des hommes, et celui, honteux, de son fils.

Imaginez mon papa, enrôlé sous les drapeaux afin de protéger les frontières de notre pays dans ce que l'on a appelé la fameuse guerre de position. Comme de nombreux autres pères de famille, il est contraint et forcé de laisser les siens pour protéger sa patrie. Mais, lorsqu'il est enfin en permission et se réjouit retrouver sa famille, il pousse la porte du foyer familial et, là, il n'y a aucun cri de gosses pour l'accueillir. Rien que le silence assourdissant d'un appartement vidé des siens. Il apprend alors brutalement le placement de ses enfants, sans aucun moyen de faire machine arrière. Alors qu'il est sous les drapeaux pour servir son pays, les autorités pour lesquelles il se bat lui enlèvent sa progéniture de force, sans information préalable et sans possibilité de contester cette décision. N'étions-nous pas dans un Etat de droit? Comment s'arroger le pouvoir d'arracher leur progéniture à un père ou à une mère que l'on juge déficients si on ne leur offre même pas la possibilité de se défendre, de se justifier ou même de se racheter? Maigre consolation, s'il n'avait pas le pouvoir de nous récupérer, il avait en revanche la possibilité d'accepter ou de refuser une adoption plénière. Ainsi, quand la circonstance s'est présentée, il a refusé tout net. Nous étions ses enfants et il entendait bien que nous le restions. En effet, alors

que j'étais au Bachet-de-Pesay, un couple a souhaité adopter mes deux sœurs et moi. Ils sont venus souvent nous rendre visite et nous apporter des gâteaux et des friandises. Je me rendais également chez eux régulièrement. Ils étaient fort gentils et nous les appréciions, mais pas au point de vouloir devenir leurs enfants. Contrairement à ma mère, mon père était très tendre. Il savait se montrer protecteur et proche, et je n'ose imaginer aujourd'hui les souffrances qu'il a endurées.

Pour faire face à l'afflux de nouveaux orphelins, nous avons été placés à Grange-Canal en 1947, dans une maison plus grande, entourée d'un jardin orné d'un magnifique séquoia de presque 25 mètres, qui existe toujours. Au rez-de-chaussée se trouvaient les chambres des enfants les plus âgés. Nous étions une quinzaine à ce niveau et je partageais une pièce avec mes compères indéfectibles, Raymond et Roland! Le rez-de-chaussée se composait encore d'une cuisine, d'un économat, d'une salle de vie commune et d'un long couloir, muni d'un grand lavabo où nous avions l'obligation de nous laver les mains avant chaque repas. La roue a tourné pour moi en 1950, alors que j'avais treize ans et des poussières. Un beau jour, la directrice nous convoque dans son bureau, Raymond, Roland et moi. Nous nous demandions pour quelle bêtise nous allions être réprimandés et, avec le recul, j'aurais préféré subir toutes les punitions possibles plutôt que le couperet qui allait bientôt s'abattre sur nous. La directrice déclare que nous sommes trop

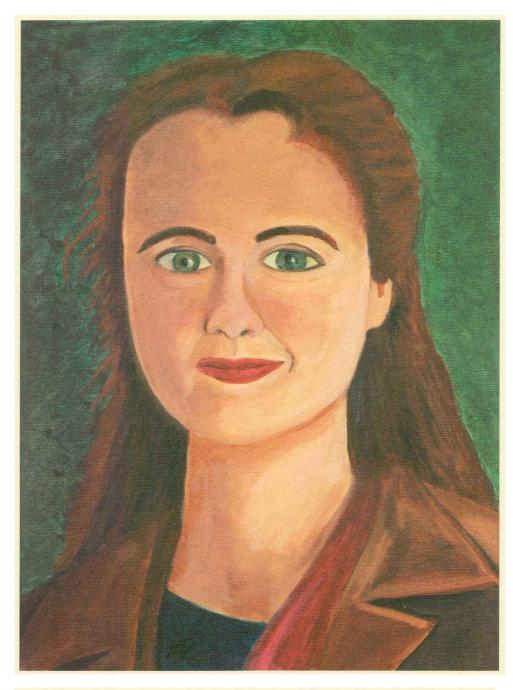


«Je fus l'un de ces 100'000.»

Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 7/10



Genre de média: Imprimé

Tirage: 5'271

Parution: mensuel

Type de média: Médias populaires

Tableau de Laure Albert Rohr, Amélie: «Je fais un art qui me permettait de me rêver dans une autre vie.»

## L'art, refuge de l'enfance volée





Genre de média: Imprimé Type de média: Médias populaires Tirage: 5'271 Parution: mensuel «Je fus Fun de ces 100'000.»

Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 8/10

âgés pour rester à l'orphelinat de Grange-Canal. Nous allons être redirigés vers d'autres structures d'accueil ou dans des familles, selon un ordre arbitraire et profondément injuste.

Roland, Genevois d'origine, peut rester dans la région et Raymond, quant à lui, est placé chez une tante éloignée qui réside également à Genève et a accepté de l'accueillir.

Mais moi? Mon cas est plus compliqué. Les autorités fédérales ont décrété, pour une obscure raison, que les enfants placés (une fois une limite d'âge atteinte et si les familles d'origine n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins) doivent être envoyés dans des orphelinats ou des familles de leur canton d'origine. Le but est d'élever les enfants à la dure et d'en faire de bons petits Suisses obéissants. Le plus terrible, c'est que la majorité des gens pensait à l'époque que les «tares» des parents se transmettaient plus ou moins génétiquement à leur descendance. L'Etat imaginait sans doute que plus nous étions tenus loin d'eux et élevés à la dure, plus nous étions susceptibles de devenir de bons citoyens! Cette loi arbitraire et sans aucun fondement ne sera abolie qu'en 1980!

En attendant, je ne passerai pas entre les gouttes. En Suisse, la commune d'origine du père domine; ses enfants l'acquièrent, même s'ils n'y ont jamais mis les pieds. Par conséquent, bien que né à Genève, je suis officiellement d'origine alémanique; mon père est né du côté de Muttenz, dans le canton de Bâle-Campagne. C'est pour cette raison que je suis transféré dans un orphelinat de la région de Gelterkinden. Un lieu qui m'est totalement inconnu, dans lequel je n'ai ni connaissances ni attaches et dont je ne parle pas même la langue. Sur le moment, je n'ai évidemment pas conscience de l'impact que cette décision aura sur ma vie et mon parcours, mais il faut bien comprendre que cela va tout changer pour moi.

En Suisse alémanique, je suis seul, en terre inconnue et hostile. Je n'ai plus de famille auprès de moi; je ne comprends pas un mot de ce qu'on me dit et je me retrouve dans un environnement sans repères et un orphelinat exclusivement masculin, donc plus brutal et dans lequel je vais devoir faire ma place. Mon père n'a pas pu s'opposer à ce placement si lointain. Les institutions sont toutes-puissantes et décident unilatéralement de la séparation des membres d'une même famille, sans autre forme de procès. Impossible de se défendre ou d'émettre le moindre avis.

J'étais l'enfant avec lequel mon père avait les liens les plus forts, et me voir de nouveau arraché à lui a probablement fini de le détruire. A partir de cet instant, il a bu de plus belle et s'est enfoncé dans la dépendance et la dépression. J'étais moi aussi très attaché à mon père, qui m'avait toujours manifesté plus d'attention et d'intérêt que ma mère. Au moment de mon exil pour la Suisse alémanique, ma mère nous avait déjà quittés depuis trois ans. Je ne le savais que depuis peu, mais elle s'était suicidée

«J'ai été si seul. Désespérément et profondément seul.»





Sept mook Magazine 1004 Lausanne 026/ 347 27 77 https://www.sept.info/ Genre de média: Imprimé Type de média: Médias populaires Tirage: 5'271 Parution: mensuel



Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 9/10

en 1947. Je ne l'avais jamais revue depuis ce jour où je l'avais aperçue ivre, dansant sur le trottoir devant un bar à proximité de l'orphelinat. Entre-temps, mes parents avaient divorcé et ma maman n'était jamais revenue me voir. Mon père n'en parlait jamais et je ne lui posais pas de question non plus.

Après être sorti du bureau de la directrice de l'orphelinat de Grange-Canal, à Genève, les événements se sont enchaînés rapidement et dans un certain flou. Tout était savamment orchestré, je n'étais qu'un pion sur leur échiquier, déplaçable selon leur bon vouloir. La décision était prise et irrémédiable: je serais transféré en Suisse alémanique, à Gelterkinden pour être précis. Ce ne fut qu'une étape dans mon périple. Au bout de trois à quatre semaines, je fus transféré à Liestal, toujours dans le canton de Bâle-Campagne, au Schillingsrain. Il s'agit d'un orphelinat situé sur un domaine agricole, dans un hameau jouxtant la commune de Liestal.

Après la langue, la nature fut mon second choc: je me retrouvai au milieu de nulle part, entouré de sapins, d'arbres en tous genres et de champs à perte de vue. Pas une ruelle pavée, pas un commerce en vue, pas une âme qui ne semble vivre alentour. La vie quotidienne à Liestal était ordonnée, rangée. Sans grande fantaisie. Les rapports humains étaient réduits au strict minimum et aux besoins vitaux: manger, dormir, se laver. En dehors de ça, l'enfant que vous étiez, l'adulte en devenir, était parfaitement négligé, noyé dans la masse des autres enfants placés sur décision

des autorités et savamment délaissé, privé de tendresse, de partage et de rapports humains. Aucune attention particulière, aucune affection. Juste une routine bien huilée, indifférente et austère. Seule la discipline omniprésente et rigoureuse rythmait notre vie. Nous nous levions chaque matin à sept heures pour faire notre toilette au lavabo sous la surveillance étroite d'une des demoiselles, qui vérifiait que nous n'omettions aucune partie de notre corps. Nous nous lavions seulement le haut du corps. Puis nous allions nous habiller et prendre notre petit déjeuner. En été, les plus grands étaient debout dès six heures du matin pour ramasser l'herbe destinée

au bétail. Les petits déjeuners étaient vite expédiés et nous devions alors faire nos lits avant d'aller en classe à huit heures pétantes. Notre pause déjeuner, frugale et joueuse, avait lieu à 11 h 30. Après le repas de midi, nous nous voyions attribuer chacun une corvée: la vaisselle pour certains, balayer le corridor ou le dortoir pour d'autres. Un jour que je balayais la chambrée justement, en prenant tranquillement mon temps, l'un des professeurs m'a dit de me dépêcher un peu. Comme je n'étais pas content, car que je ne comprenais pas ce qu'il me disait, un juron est sorti tout seul de ma bouche... Je crois que je n'en connaissais même pas la signification. Mais le professeur est revenu sur ses pas et m'a mis une belle claque sur la joue gauche, qui a tout de suite pris une teinte rouge foncé et j'ai senti ma peau s'échauffer. En même temps que sa main

s'abattait sur ma joue, le professeur a réalisé que je ne comprenais même pas ce qu'il me disait. Il a alors essayé de me poser la question en français et s'est excusé de m'avoir giflé. En début d'après-midi, nous reprenions l'école jusqu'en fin de journée. Après les cours venait l'heure de jouer ou d'effectuer de petits travaux agricoles comme cueillir les pommes. Parfois le doute s'insinuait en moi: j'avais le sentiment que nous n'allions à l'école que parce que c'était obligatoire, mais qu'on nous trouvait bien plus utiles aux champs à effectuer gracieusement les corvées dont personne ne voulait. Nous étions finalement une main-d'œuvre bon marché et docile. Notre éducation passait au second plan!

Dans cet établissement, je n'ai pas connu de brimades, de violence ou d'esclavage, contrairement à d'autres orphelins placés ailleurs arbitrairement par l'Etat. Mais ma souffrance et ma peine n'en étaient pas moins présentes et réelles. Les blessures n'étaient pas physiques, mais psychologiques. Et cette brèche a été si profonde qu'elle a marqué à jamais mon existence. J'ai quatre-vingts ans aujourd'hui et j'en souffre toujours, bien que j'aie heureusement avancé et construit ma vie. Néanmoins, cette solitude, cette absence d'affection et de perspectives d'avenir ont profondément façonné ma personnalité.



Sept mook Magazine 1004 Lausanne 026/ 347 27 77 https://www.sept.info/ Genre de média: Imprimé Type de média: Médias populaires Tirage: 5'271 Parution: mensuel «Je fus Fun de ces 100'000.»

Page: 40,41,42,43,44,45,46, 47,48,49,50,51 Surface: 7'169 mm<sup>2</sup>



Ordre: 844003 N° de thème: 844003 Référence: 53aa6303-9b82-4c65-ae49-86fe4f58efaf Coupure Page: 10/10

Car j'ai été si seul. Désespérément et profondément seul. Les week-ends et les vacances scolaires étaient les pires périodes. Mes autres camarades d'infortune rentraient parfois chez eux ou allaient

voir leur famille proche, me rappelant douloureusement que je n'en avais pas. Ma famille habitait loin et était pauvre. Le billet de train était trop cher et je restais donc seul à l'orphelinat.

Me sentir aussi seul au monde m'a marqué au plus profond de mon être, de la manière la plus rude qui soit. L'administration suisse, par sa décision inique de m'arracher à ma famille et en m'envoyant si loin d'elle qu'aucun contact n'était possible, a irrémédiablement brisé une part de moi. Elle a fait d'un enfant innocent un homme solitaire, pliant le dos sous un sentiment d'abandon et de tristesse qui ne m'a jamais quitté. •